

ENGAGEMENT DE CAUTION

Nature et étendue du cautionnement

Code civil art. 2011 : Celui qui se rend caution d'une obligation se soumet envers le créancier à satisfaire à cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même.

Je soussigné :

- NOM _____

-Prénom _____

-Date de naissance _____

- Adresse _____

déclare par la présente me porter caution personnelle et solidaire, avec renonciation au bénéfice de discussion (1) et de division (2), en garantie de toutes les sommes qui pourront être dues au titre de l'engagement de location qui pourrait être passé avec M _____ et je demande à ce qu'une copie de celui-ci me soit adressée.

Je m'engage à payer le loyer qui sera dû, révisé tous les ans, les réévaluations, charges, dégradations, réparations, indemnités d'occupation ainsi que tous les frais découlant de l'inexécution par le locataire de ses obligations.

Fait à

le

Lu et approuvé
Signature

1. Bénéfice de discussion : permet à la caution d'exiger que le débiteur soit poursuivi en premier lieu
2. Bénéfice de division : permet la division de la dette entre tous les garants lorsqu'il existe plusieurs cautions et qu'une seule est poursuivie.